

Quel Chéran êtes-vous ?

Concours de création

Remise
des prix le
2 juillet 2016
à Rumilly pour
la fête de la
rivière

j'agis pour le
Chéran



Êtes-vous plutôt poète ou dessinateur,
vidéaste, photographe ou musicien,
écrivain ou sculpteur ?
Portez votre propre regard
sur le Chéran sauvage...



**2016,
le Chéran sera labellisé
« Site Rivière Sauvage » !**

Le SMIAC et le Parc naturel régional du massif des Bauges, vous proposent (particulier, associations, écoles, etc...) de réaliser des productions artistiques, quelles qu'elles soient, autour de la rivière sauvage. Ces œuvres seront ensuite exposées et le public désignera les meilleures le 2 Juillet 2016, à l'occasion de la fête de la rivière.



CONTACTS

Pascal GRILLET (SMIAC)
pascal.grillet@cheran.fr

RÈGLEMENT

2016, année de la labellisation du Chéran «Site rivière sauvage»! Le SMIAC et le Parc naturel régional du massif des Bauges, vous proposent (particulier, associations, écoles, etc...) de réaliser des productions artistiques, quelles qu'elles soient, autour de la rivière sauvage.

Ces œuvres seront ensuite exposées et le public désignera les meilleures lors de la fête de la rivière à Rumilly, le 2 juillet 2016.

RESTITUTION ARTISTIQUE

Portez votre propre regard sur le Chéran, ses affluents, et restituez nous une production collective ou individuelle s'inscrivant dans la thématique proposée « Quel Chéran êtes-vous ».

TROIS TYPES DE PRODUCTIONS SONT POSSIBLES :

- Arts plastiques
- Écrits
- Multimédias (photos, court-métrage, film d'animation, page web blog...)

Le classement sera effectué par productions collectives et individuelles et par thématique, 1 œuvre par personne (ou par groupe) et par thématique.

INSCRIPTIONS

Inscriptions à partir du 15 avril 2016

Réception des premières « œuvres » à partir du 30 avril 2016, avec publication des œuvres en ligne sur une page dédiée du nouveau site internet du SMIAC (cession du droit à l'image).

- Date limite d'inscription 31 mai 2016
- Date limite d'envoi des œuvres 22 juin 2016
- Jury et Remise des prix : Le jury aura lieu fin juin 2016 avec une remise des prix lors de la fête de la rivière sauvage le 2 juillet 2016

Exposition finale !

Concours “Quel Chéran êtes-vous”

Fiche à retourner complétée avant le 31 Mai 2016

Par courrier au SMIAC, Mairie d'Alby-sur-Chéran, 4, rue Étroite 74540 Alby-sur-Chéran

Par mail À infos.fetedelariviere@cheran.fr

Remplir une fiche d'inscription par groupe (classe, école, association,...) ou individuel

> Renseignements au 0450682611

☐ groupe

☐ individuel

Nom du responsable (groupe) :

Fonction :

Classe :

Nombre de participants (groupe) :

Catégorie(s) pressentie(s) :

☐ Arts Plastiques

☐ Écrits

☐ Multimédia

Nom /Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

N° téléphone :

Courriel :

Sur quelle rivière du bassin vous situez-vous, Chéran ou affluents ?

L'inscription au concours implique de fait la cession des droits à l'image pour tous les contenus et autorise le SMIAC à utiliser, gratuitement, les photos, les vidéos et autres productions artistiques réalisées.

Fait à Le